

28 mars 2014 : Conseil municipal d'installation



élection du maire et des adjoints, des membres des commissions municipales, vote solennel de l'abandon des indemnités du maire et des adjoints (près de 30.000 € annuel) au budget de la commune pour toute la durée du mandat.

10 avril 2014

vote du compte administratif et du compte de gestion 2013. Tour d'horizon sur la programmation des travaux.

30 avril 2014

vote du budget primitif de la commune